



La feuille *Villiatonne*

Journal Municipal – Commune de Villié-Morgon ♦ Octobre 2009 – Numéro 5

Editorial

Villiatonnes, Villiatons,

L'année 2009 s'écoule, et quelle année ! Positive pour les vignerons, grâce à un été des plus ensoleillés qui a permis d'obtenir de beaux et bons raisins et une récolte remarquable. Il faut remonter — fait confirmé par nos anciens — aux années 45/47 pour retrouver une qualité équivalente. Le volume n'est pas tout à fait au rendez-vous, mais quel plaisir de déguster ce nouveau millésime, aux saveurs de petits fruits rouges, aux tanins souples mais combien puissants qui présagent d'une grande tenue au vieillissement. Ces MORGON 2009 vont marquer les esprits par un équilibre que l'on obtient rarement.

Nous devons avoir confiance : c'est peut-être difficile, compte tenu des trésoreries des exploitations, mais ne laissons pas partir ces vins d'exception au-dessous de leur valeur.

Par cet éditorial je me permets de demander à tous les Villiatons de respecter leur village. C'est très facile, avec un peu de bonne volonté des uns et des autres. Beaucoup d'habitants de Villié-Morgon s'inquiètent des vitesses excessives des voitures et des motos aux entrées du village (Cimetière, La Roche Pilée, Le Clachet, Les Micouds, Morgon et St Joseph). J'appelle à un peu de civisme pour le bien-être de tous. Respect encore pour notre parc, nos rues, pour leur propreté (papiers, déchets animaliers, tags, dégradations en tous genres). Il est beaucoup plus agréable et marquant de vivre dans un village propre que dans un village mal entretenu. Nos agents communaux font de leur mieux mais ne peuvent pas tout. Merci de respecter leur travail.

Les jeux installés au printemps font la joie de nos petits, et Robinson, le nouveau daim arrivé depuis 1 mois les ravit. Une daine viendra bientôt tenir compagnie à Robinson et aux 2 autres « biches », avec l'espoir qu'au printemps des petits verront le jour.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne fin d'année. Nous nous retrouverons début janvier, anciens et nouveaux Villiatons pour les Vœux du Conseil Municipal.

Pierre Savoye, Maire



Robinson, nouveau pensionnaire du parc.

SOMMAIRE

Editorial	1
Informations municipales	2
Culture et animations	4
Tribune libre aux associations	5
Environnement	6
Le Collège	7
La page des écoles	8
La Vie au Village	11
Qualité de vie au village	12
Les brèves des réunions du Conseil	14
Chronique Villiatonne	15
Agenda, Etat civil	16

Le point sur les travaux et projets en cours

Voici quelques informations concernant les travaux en cours.

Les travaux de la station d'épuration devraient se terminer d'ici la fin de l'année ce qui représente un investissement de 450 000€ environ. Le déplacement de la mini-déchèterie sera effectif d'ici la fin novembre. Un appartement type F2 a été rénové et les semaines à venir devraient voir débuter la restauration de tous les volets du Château de Fontcrenne, restauration confiée à l'entreprise DESBOIS.

Nous poursuivons les actions entreprises pour l'entretien et la restauration des bâtiments communaux : mise aux normes électriques de l'église, réfection de toiture...; plusieurs études sont actuellement en cours, ces études nous permettront d'envisager les investissements pour l'année 2010 et les suivantes. Voici quelques exemples de projets : l'assainissement du hameau de Morgon (environ 800 000€), l'aménagement du bourg de Villié-Morgon après démolition de l'immeuble frappé d'alignement (anciennement Lardet), la restructuration de l'école maternelle et son aménagement, l'amélioration et la réfection du complexe sportif (stade de foot, athlétisme), la mise en place d'un programme visant à développer l'utilisation du photovoltaïque, la mise en place de vidéo surveillance, la création de parking vers le bâtiment de la petite enfance, l'aménagement de certains carrefours (sécurité), la réfection de certaines voies, etc.

Concernant le parc locatif, un appartement est toujours vacant, l'appartement type F4 au dessus du secrétariat de mairie ; un appartement type F2 dans le Château de Fontcrenne au dessus de la salle des mariages est mis à la location après réfection à compter du 15/10/09, nous étudierons toutes les candidatures. L'acquisition de certains terrains, pour nous permettre d'assurer, entre autres, l'agrandissement du cimetière et la construction d'une nouvelle caserne pour les pompiers est en cours de réalisation.

Concernant la SEMHVM, le rachat du fonds de commerce du Villon a été effectué comme prévu, la fermeture du Villon a donc été évitée. Le fonds du Villon a ensuite été revendu aux gérants Mr et Mme Alain TER.

Voici donc la situation actuelle des travaux en cours et des projets à court et moyen terme, projets que nous affinerons dans les prochaines éditions de la Feuille Villiatonne.

Espérant répondre au mieux aux souhaits des habitants de Villié-Morgon, nous vous donnons rendez-vous dans la prochaine édition de la Feuille et vous souhaitons une fin d'année des plus agréables.

Frédéric DAUTUN et l'équipe de la commission finances

Vœux du Conseil Municipal

Toutes les Villiatonnes et les Villiatons sont invités à **la salle des fêtes** de Villié-Morgon

le vendredi 8 Janvier à 19 heures.

Après un rapide bilan sur l'année écoulée, nous pourrons célébrer l'an nouveau autour d'un verre et d'un buffet, et accueillir les nouveaux habitants du village..

Ce sera aussi l'occasion de remettre les prix du concours des maisons fleuries.

Sécurité Incendie

Le conseil municipal a établi un contrat avec la SDEI pour l'entretien et le contrôle des poteaux d'incendie.

Suite au dernier contrôle, plusieurs poteaux cassés, et de nombreux coffres volés ont été remplacés. Des protections ont été installées sur les poteaux risquant d'être accrochés. Tous les poteaux ont été repeints et numérotés. Le réseau de la protection incendie est sécurisé pour parer aux éventuels sinistres.

Le coût global de ces travaux est de 15 000 €, charge importante pour notre commune.

" Si par accident, il vous arrivait de détériorer un poteau, il convient de le signaler en Mairie et de vous rapprocher de votre assurance"

Le responsable sécurité, Noël Bulliat

Urbanisme

Suite à plusieurs accidents et sur demande de la population, le conseil a décidé de sécuriser certaines parties du village:

Boulevard du parc: un ralentisseur va être installé, reliant la maison de retraite et la maison familiale au parc.

② Boulevard Sornay, au niveau de l'entrée du centre multi-accueil, un passage piéton surélevé sera également installé.

③ Une plate forme avec passage piéton surélevé va être créée à la sortie du collège au niveau de l'entrée de la salle des sports.

④ Pour finir de couper la vitesse sur une route très fréquentée, un stop direction Lancié et un autre en sens inverse vont être installés au carrefour avec le Boulevard Sornay. Ainsi, la vitesse sera réduite, protégeant les collégiens et le centre multi-accueil.

Note : Au jour de la parution de la Feuille Villatonne, les travaux seront peut-être commencés. Certains désagréments de circulation pourraient être occasionnés, toutefois, ceux-ci seront de courte durée. Aussi, je vous remercie de votre compréhension.

Commission Urbanisme et Assainissement, Thierry Lamure



Photo par satellite de Villié-Morgon : les emplacements des nouveaux équipement routier de sécurité

Du nouveau pour la Foire du 11 novembre :

Comme d'habitude la journée sera sous le signe de la **foire « commerciale »** toute la journée avec ses traditionnels marchands, camelots et stands ainsi que de **la fête foraine sur la place.**

Cette année ce sera aussi :

Matinée : Une présentation et dégustation du millésime 2009 par climat qui promet d'être exceptionnelle

De 10h00 à 17h00 : jeux traditionnels en bois et jeux géants pour les grands et surtout les petits dans la salle des fêtes

Marc Favriau, Sculpteur sur fer, récemment installé à Villié-Morgon fera démonstration de son art. Place du haut.

Et surtout **grande nouveauté à ne pas rater cette année,**

15h00, salle des fêtes

cours de cuisine public et gratuit

Par **Frédéric Valette** de la **Cuisine de Fred**
(pour plus d'information : www.lacuisinedefred.fr).

Le chef décomposera en direct devant vous **toutes les étapes de l'élaboration d'un menu complet d'exception** que vous pourrez déguster sur place :

Rillettes de poisson de Saône à l'espuma de wasabi
Plat principal (selon l'humeur du chef)
Tarte au citron meringuée

Venez avec un stylo et un bloc notes !!!

Messieurs, vous êtes les bienvenus aussi.

Pour l'année prochaine, nous avons plein de projets. Si vous avez envie d'y prendre part dans la bonne humeur, rejoignez nous au sein du Comité des Fêtes en cours de construction...

Pour le comité des fêtes, Franck Perek

INVITATION CELEBRATION DU 50^{ème} ANNIVERSAIRE DU COLLEGE

En collaboration avec Madame Pichonneau - principale du collège - des professeurs et des élèves, la Municipalité fêtera l'arrivée de l'Enseignement Secondaire à Villié-Morgon il y a 50 ans. Ce sera le 18 décembre à partir de 18 heures dans les locaux du collège Jean-Claude Ruet.

Toutes les personnes : principaux, professeurs, parents d'élèves, élèves ayant fréquenté l'établissement et possédant des photos ou des textes peuvent les déposer au secrétariat de mairie avec leur nom au dos afin de les récupérer après l'exposition.

Pour la municipalité Suzette Loron

Appel à documentation...

En prévision d'une exposition sur **l'école de 1900 à aujourd'hui** la Bibliothèque recherche des photographies de classe sur la commune de Villié-Morgon, ainsi que des objets d'école (vieux cahiers, livres, encrier, cartable, bureau, blouse, habits, sabots, tableau, images, bon point...)

Merci à toutes les personnes qui accepteraient de nous prêter leurs trésors d'antan, de se faire connaître, avant fin février, auprès de la bibliothèque,

soit par téléphone au 04 74 69 12 41,
soit par mail : bibliotheque.morgon@orange.fr.

Merci d'avance pour votre contribution pour cette future exposition qui se déroulera en juin 2010.

La responsable, Frédérique Ruet

Le Club du Temps Libre

Depuis la parution en juin du numéro 4 de la Feuille Villia-tonne où l'analyse des réponses au sondage nous a encouragés à faire revivre des rencontres entre les aînés, il y a eu une grosse évolution :

Le cercle de la Butinière est devenu le club du Temps Libre L'assemblée générale a eu lieu le 29 septembre avec l'élection d'un conseil d'administration de 12 membres et le 8 octobre le bureau était élu, il se compose ainsi :

Président d'honneur :	Claude Merle
Présidente :	Jeannine Monnet
Trésorière :	Evelyne Lapierre
Trésorière adjointe :	Claudette Perrachon
Secrétaire :	Marinette Gauthier
Secrétaire adjoint :	Armand Bour.

Félicitations à tous les élus et un grand merci à Adrienne Dufournet qui nous a apporté une aide précieuse pour mettre les statuts à jour, à messieurs Baritel et Merle qui sont la mémoire du club et surtout un trait d'union entre la Butinière et le Temps Libre. Merci à tous ceux qui nous ont précédés pour nous avoir laissé une trésorerie aussi saine.

Les rencontres auront lieu le 2^{ème} et 4^{ème} mardi de chaque mois de 14h à 18h, 1^{ère} partie de la salle des fêtes. Le club est ouvert à tous, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour passer des après-midis en toute convivialité.

Votre interlocuteur pour la Municipalité : Suzette Loron.

Un petit mot de la Présidente

Si j'ai accepté la présidence du club du Temps Libre, c'est pour vous chers adhérents, mais je compte sur vous. Le bureau et le conseil d'administration feront tout leur possible pour être à votre écoute avant de prendre des décisions. En espérant que ces rencontres se passeront dans l'amitié et le respect de tous, je vous dis à mardi 10 novembre et je vous remercie de votre confiance.

Jeannine Monnet



Le bureau du Club du Temps Libre

FCPE : renouvellement du Bureau

La FCPE voulait vous informer du changement de certaines personnes de son équipe :

- Evelyne GIRARDON (Présidente)
- Agnès FOILLARD (Vice-Présidente)
- Brigitte PETIT (Trésorière)
- Claire LAFAY (Trésorière adjointe)
- Geneviève COLLONGE (Secrétaire générale)
- Maryline MONTMARTIN (Secrétaire adjointe)
- Frédérique RUET (Secrétaire des primaires)
- Virginie PAYS (Secrétaire des maternelles).

Nous sommes toutes à votre écoute. Alors n'hésitez pas et à bientôt.

Geneviève COLLONGE, Secrétaire de la FCPE.

LA CHORALE IN VINO MUSICA

Répétitions chaque mardi de 20H30 à 22H30

Salle Emile de Villié

Renseignement auprès de la Présidente ou des choristes

Prochains concerts de la chorale :

Samedi 5 DECEMBRE à 20H30

et

Dimanche 6 DECEMBRE à 15H00

Salle des Fêtes Villié Morgon

Renseignements et réservations auprès des choristes

Yvette Depardon, présidente de la chorale

Villes et Villages Fleuris



Dans le dernier numéro de la Feuille Villiatonne, je mettais en titre : fleurissement : une saison pleine d'espoir et je ne pensais pas que ce serait un titre prémonitoire...

En effet, le 21 juillet, un jury composé de trois personnes venant de Villefranche à visité notre village : pour Villié-Morgon, c'était la première participation aux **Villes et Villages fleuris**. Nous étions inquiets car le jury était peu bavard et nous ne savions pas ce qu'il pensait de nos massifs. Aussi, quelle ne fut pas notre surprise, il y a quelques jours seulement, au reçu des notes, des notes très satisfaisantes et de bonnes appréciations : **village très propre, bien fleuri, bien arboré, avec un patrimoine bâti important mis en valeur. Félicitations pour**

voire première participation.

Merci à tous ceux qui apportent, pour le plaisir de tous, leurs compétences horticoles, leur amour voire leur passion pour les fleurs. Je pense aux bénévoles et aussi aux employés communaux, tous y passent beaucoup de temps professionnel ou de loisir. Nous pouvons les aider en fleurissant encore mieux mais surtout en respectant leur travail.

Voici quelques photos des belles réalisations de cet été fleuri 2009.

Pour la commission Environnement, Suzette Loron



L'édition 2009 du Cross annuel du collège

Comme chaque année le collège a organisé son cross. L'édition 2009 a eu lieu à la veille des vacances de la Toussaint, vendredi 23 octobre, sous un soleil radieux.

Deux petits changements dans l'organisation cette année: le sens de la course a été inversé, ainsi que l'ordre de départ ; en effet ce sont les classes de 3eme et 4eme qui sont parties les premières.

Comme chaque année tous les élèves présents sur le podium ainsi que d'autres volontaires pourront participer au cross départemental UNSS qui ce déroulera le 2 décembre.

Félicitation a tous pour cette belle participation.

Garçons nés en 94/95 : Mathieu Montmartin, Romain Vincent, Tanguy Balvay

Filles nées en 94/95 : Eva Morin, Annaelle Tranchand, Virginie Léos

Garçons nés en 96 : Grégoire Bouland, Corentin Ducottet, Fabien Durand

Filles nées en 96 : Pauline Perez, Coraline Dupont, Coraline Gaudet

Garçons nés en 97 : Louis Foillard, Clément Faudon, Théo Juillard

Filles nées en 97 : Laure Papazian, Laura Passot, Bruna Flore

Garçons nés en 98/99 : Anthony Cogoluenhens, Melvin Sogna, Théo Morin

Filles nées en 98/99 : Melan Has, Kenza Benmessaoud, Manon Meziat



86 enfants ont pris le chemin de l'école maternelle publique accueillis par :

Christian Petit directeur et enseignant des « Toute Petite et Petite Section »

Nathalie Lerat, enseignante des « Moyenne Section & Grande Section »

Laëtitia Niollet enseignante des « Moyenne Section & Grande Section »

Le conseil des Maîtres a décidé de partager les enfants de grande section et de moyenne section sur deux classes afin de favoriser une ambiance de classe différente, un esprit d'aide aux plus petits et cela permet également des passerelles dans les apprentissages.

Les programmes sont adaptés à chaque niveau, et les progressions sont harmonisées entre les trois classes.



Laëtitia Niollet & Nathalie Lerat

Mme Mireille Burnichon, Pascale Ménichon et Sylvie Pouyaud renforcent et accompagnent l'équipe pédagogique dans le travail en classe et pour l'entretien des locaux.

Grippe AH1N1

Toute absence doit être signalée, d'autant plus que nous avons une élève atteinte de mucoviscidose et une autre de leucémie, donc très sensibles aux divers virus et germes.

Si un enfant présente de la fièvre, il est isolé avec un adulte, puis nous demandons aux parents de venir le chercher.

Un élève fiévreux doit absolument rester à la maison.

En cas de cas de grippe AH1N1 : 7 jours d'éviction scolaire obligatoires.

Bibliothèque

Tous les 15 jours, les élèves de « Moyenne Section » et de « Grande Section » empruntent le chemin de la Bibliothèque Municipale pour découvrir les lieux et emprunter des livres..

Les petits « Toute Petite Section et Petite Section » quant à eux accueillent Frédérique Ruet qui apporte des livres en classe une fois par mois et leur lit des histoires et des contes.

La BCD de l'école maternelle se met doucement en place grâce aux nouvelles étagères financées par la municipalité et à l'achat de livres par le sou des écoles. Les personnes qui ont des albums jeunesse inutilisés peuvent en faire don à l'école.

Piscine

Les « Grande Section » bénéficieront de 16 séances à partir de début février en compagnie des CP et passeront 45 minutes dans l'eau. Ils seront sous la responsabilité de Mme Lerat.

Mme Desvignes a été agréée par l'Inspection et accompagnera la classe à Belleville. Il faut savoir qu'en cas d'empêchement de sa part, les GS ne pourront pas partir à la piscine, faute d'encadrement. Le projet s'intitule « Les Globe Nageurs »

Pendant ce temps les MS seront avec Mme Niollet pour un travail en motricité et informatique (manipulation de la souris, du clavier avec des jeux adaptés et petit traitement de texte).

Aide personnalisée

Elle est mise en place avec les « Grande et Moyenne Section. » Il s'agit plus d'un travail de prévention organisé par petits groupes le soir de 16 h 30 à 17 h 10

En bénéficiaire est une « chance ».

Vie de l'école

Plusieurs exercices « Évacuation Incendie » seront organisés durant l'année scolaire.

De nouveaux véhicules sont arrivés dans la cour pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



Dans le jardin pédagogique les courges plantées l'année dernière arrivent à maturité et seront utilisées dans un atelier cuisine.

La classe des coccinelles « Tout Petit et Petit » commence à trouver ses marques dans la classe et les locaux de l'école. Les enfants terminent la maison de Mademoiselle Tartine qui est le Doudou de Christian.



L'équipe pédagogique remercie les partenaires de l'école :

La Mairie, le Sou des écoles et les Parents d'élèves, l'association Bamin'ou, l'UCOL de Beaujeu, les DDEN, la MFR de Villié-Morgon, les Sapeurs-Pompiers,... qui œuvrent à la réalisation des différents projets de l'école et apportent leur concours dans la vie quotidienne de l'école.

Christian Petit, Directeur



Sortie au parc des CE2



C'est un monsieur de la mairie qui nous a montré les animaux du parc.

Il nous a expliqué comment les lapins, les coqs, les paons, les pigeons, les daims, les perruches, les tourterelles vivent.

Il nous a expliqué ce qu'ils mangeaient et que les daims mâles perdent leurs bois en hiver. Il nous a dit que quand la lapine a des petits, elle mange parfois les oreilles de ses petits.

Les paons ne se reproduisent plus depuis qu'ils sont en cage.

La classe des CE2



René Chavy prend une retraite bien méritée



René Chavy

Le 1er septembre 2009, René CHAVY recevait la médaille d'ARGENT D'HONNEUR régionale départementale et communale pour ses 40 années au service de la commune de VILLIE-MORGON.

Embauché le 1er janvier 1969 par Lucien DESCAILLOT Lucien (Maire sous ce mandat) en tant d'agent d'entretien, il quitte son poste le 31 août 2009.

Il sera remplacé par Mr Emmanuel BRANCHE, qui prendra la relève de l'entretien de la voirie Villiatonne.

Nous souhaitons une BONNE RETRAITE à Mr CHAVY.

La commission personnel



L'heureux retraité entouré du Conseil Municipal

Comité de Jumelage

Samedi 17 octobre une sympathique soirée a eu lieu.

Côté menu, choucroute abondante, préparée par Brigitte, et bière allemande.

Côté animation, des musiciens et un groupe de chanteurs venus de Sasbachwalden, notre village «jumeau» d'Allemagne. A leur arrivée le verre de l'amitié leur a été offert par la municipalité au petit caveau.

Ils ont été accueillis dans les familles. Dimanche, après un petit tour dans le Haut - Beaujolais, nous nous sommes retrouvés pour un repas très agréable au «Relais des Caveaux».

Ce sont des «petits moments» comme ceux que nous venons de vivre qui permet au jumelage de remplir son rôle.

N'hésitez pas à nous rejoindre...



Michel Paul

Des canisettes ? Keskecé ?



N'allez pas croire que ces drôles de poubelles disposées rue de la poste (rouge) et à l'entrée principale du parc côté mairie (verte) sont destinées à recevoir des débris - du tout- Il s'agit de poubelles qui s'adressent aux propriétaires des chiens qui fréquentent ces différents lieux publics. Le principe est simple : on prend un sac plastique sur l'appareil, on se balade avec et lorsque son animal préféré fait ses « gros besoins », on enfile le sac comme un gant, on ramasse et on le dépose dans la poubelle à crottes des canisettes. Rien de bien compliqué !

Vous aimez les chiens moi aussi je les aime. Mais alors, MERCI pour la propreté.

Suzette Loron pour la commission environnement.

Propreté du Village

La mini-déchèterie du boulevard du parc sera très prochainement déplacée sur le parking des boules. Prière de ne plus rien déposer boulevard du parc, seuls les riverains de la ruelle des Gaudets peuvent mettre leurs poubelles **la veille du ramassage soit le jeudi soir et le dimanche soir.**

Il n'est plus tolérable de voir lors du weekend se former un tas d'immondices (voir la photo ci-dessous, prise la veille du 15 août).

Les associations internes ou externes à

la commune annonçant leurs manifestations à l'aide de cartons, pancartes plus ou moins esthétiques fixées sur tout support sont priées de **les enlever le lendemain de la fête ou de la cérémonie** (mariages, anniversaires etc)

Nous sommes très vigilants sur la propreté du village et cela n'a d'autre but que d'améliorer le cadre de vie de chacun et d'offrir un village accueillant aux nombreux touristes visitant le beaujolais.

Suzette Loron, commission environnement.



La mini-déchèterie du boulevard du parc, le 14 août au soir

Concours des maisons fleuries 2009 : les lauréats



C'est par un temps très ensoleillé, le mercredi 12 août, que nos voisins de Chiroubles, Emeringes et Lantignié guidés par S. Loron et E. Pralus ont eu la lourde tâche d'attribuer les notes pour le concours des maisons fleuries de notre village. Aucun membre du jury n'étant de la commune l'impartialité la plus totale a été respectée.



Le podium revient à :

1er prix : Brigitte et Maurice Petit

2ème prix : Françoise et Bernard Donzel

3ème prix : Marie-Pierre et Michel Dufour

Suivis par :

4ème : Mme et Mr Claude Merle

5ème : Suzette Loron et Bernard Bonnat

6ème : Nicole et René Desmules

7ème : Denise et Raymond Bouland

8ème : Marie-Louise Descombes

9ème : Paulette Petit

10ème : Mireille et Régis Foillard

11ème : Jeanne Guérin et Pierre Bricage

12ème : Geneviève et René Bas

13ème : Marcelle et Georges Gauthier

14ème : Nelly et Daniel Chavy

15ème : Nicole et Pierre Savoye

Voilà donc la liste des 15 premiers sur un total de 30 maisons, un grand encouragement à tous les concurrents, bravo et compliments pour la qualité du fleurissement qui s'améliore au fil des années.

En ce qui concerne les commerçants voici le podium :

1er : Hôtel le Villon,

2ème : Maison de retraite l'Alouette,

3ème : Pharmacie Calot

Suivis par L'Auberge du col du Truges, l'Atelier du cuisinier, la Boulangerie Nuzillat.



Espérons que l'an prochain les commerçants seront plus nombreux à participer.

La remise des prix aura lieu lors de la cérémonie des vœux du maire le 8 janvier 2010.



Séance du 10 juin

Remplacement tatamis

Une somme de 2 866 € est accordée pour l'achat de 28 tatamis pour la salle des sports.

Contrat RPC

Le contrat de RPC (Restaurant Pour Collectivités) pour la fourniture de repas au restaurant scolaire pour les élèves de la maternelle et du primaire est reconduit pour l'année scolaire 2009-2010. Le prix unitaire reste inchangé soit 2.50 € HT. Le prix du repas facturé aux parents est augmenté de 0.04 €, soit 3.10 € (la différence couvre en partie les frais de personnel pour la surveillance et le nettoyage)

Séance du 8 juillet

Subvention Collège :

Suite à la dissolution du SIVOS, le collège fait appel aux différentes communes pour lui attribuer une subvention qui servira à couvrir les frais de la piscine jusqu'à la fin de l'année 2009. La facture totale est évaluée à environ 3 500.00 €, soit 35 € par enfant. Ce qui représente un total de 805 € pour notre commune.

Monsieur COHEN informe le Conseil Municipal, que suite à la dissolution du SIVOS, il est nécessaire de créer un budget de 5 000 € afin de faire face aux dépenses suivantes : entrée des élèves à la piscine, aide aux voyages scolaires, aux sorties pédagogiques, au fonctionnement du foyer socio-éducatif du collège. Il précise qu'un projet de convention de partenariat est à l'étude afin que les 11 communes participent à la mise en place de ce budget.

Séance du 26 août

Subvention périscolaire

Monsieur DAUTUN informe le Conseil Municipal d'une demande de subvention du Sou des Ecoles, plus particulièrement pour le périscolaire, afin d'équilibrer son budget. Le Conseil Municipal unanime, décide d'attribuer cette subvention qui s'élève à 3 367.73 €.

Démission d'un élu

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier de Monsieur Serge DUMONT annonçant sa démission du Conseil Municipal à compter du 31 juillet 2009.

Sécurité

Monsieur BULLIAT expose au Conseil Municipal qu'il convient de sécuriser certaines voies de la commune :

- Mise en place d'une plateforme avec passage piétons rue Rabelais, face à la salle des sports.
- Mise en place d'une plateforme avec passage piétons ave-

nue Jean Baptiste Sornay, face au bâtiment de la petite enfance.

- Installation de deux panneaux stop rue Rabelais.
- Création d'un parking avenue Jean Baptiste Sornay, en-dessous de la poste.
- Mise en place d'une plateforme avec passage piétons boulevard du Parc.
- Un panneau stop à chaque extrémité de la nouvelle voie qui rejoint la montée des Gaudets.

Monsieur Bulliat précise que le Conseil Général peut subventionner une partie des travaux situés à proximité du collège. Le Conseil Municipal donne son accord pour lancer une étude sur ces différents projets.

Séance du 23 septembre

Subvention P'tit Sou liés

Monsieur DAUTUN informe le Conseil Municipal qu'il convient de verser une subvention au centre de loisirs « les p'tits sou liés » conformément à la délibération n° 77/2008 en date du 11 juin 2008. Le montant est de 5 064 € détaillé comme suit : 1 266 journées fréquentées par les enfants villiatons à 4 € par journée.

Sécurité

Monsieur LAMURE donne lecture au Conseil Municipal de deux devis de la SOCAFL relatifs à la sécurité devant le collège, avenue Jean-Baptiste Sornay, boulevard du Parc et à la création d'un parking en-dessous de la poste. Le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux de sécurité au plus vite, laissant à plus tard la création du parking. Monsieur LAMURE précise qu'un autre devis est en cours. Une décision sera prise lors d'un prochain Conseil Municipal.

Entretien du Château de Fontcrenne

Monsieur DAUTUN donne lecture au Conseil Municipal de deux devis concernant la réfection des volets du château de Fontcrenne :

- TRANSIT pour la somme de 16 811.89 € HT
- Vincent DESBOIS pour la somme de 17 349 € HT

Monsieur DAUTUN précise au Conseil Municipal que Monsieur Vincent DESBOIS inclut dans son devis la peinture des 3 lampadaires situés contre le château.

Il est décidé de retenir le devis de Monsieur Vincent DESBOIS pour un montant de 17 349 € HT

Environnement : nos amis de Sasbachwalden primés !

Au concours régional du Bade-Wurtemberg intitulé Les villages qui ont de l'avenir, Sasbachwalden, village de la Forêt Noire jumelé avec Villié-Morgon depuis 1967, vient d'obtenir la Médaille d'Or.

Félicitations pour ce superbe trophée.

Cette distinction vient récompenser un système de chauffage très économique et non polluant, fonctionnant avec des granulés de bois et qui permet de chauffer les bâtiments communaux, la piscine et même un lotissement entier.

SASBACHWALDEN est aussi un village très propre, très verdoyant et très fleuri par ses habitants.

Suzette Loron

Un peu d'Histoire :

LA MAIRIE DANS LE CHATEAU

La Commune est entrée dans son château comme un vigneron entre dans sa place, le 11 Novembre 1921, à la Saint Martin.

Ce fut la date fixée pour la cession effective.

La délibération du Conseil d'alors, sans doute inspirée par le Notaire, retrace l'historique du Domaine, en définit les limites, et présente une description du lieu :

Le château, qui date du XVIIème siècle, fut bâti par le Marquis de Saint Amour, Seigneur de Villié, un peu au-dessus de son château féodal qui fut démoli, mais en conservant l'ancien périmètre de l'enclos qui remonte au Xème siècle.

Ce fut autour de cet enclos que se groupa, comme il se put, le bourg de Villié qui en moula les sinuosités et les pentes...

RECENSEMENT DU PATRIMOINE DE NOTRE COMMUNE

La Communauté de Commune de la Région de Beaujeu recense le patrimoine des communes associées.

Ce travail a pour objet de sensibiliser les communes et leurs habitants à la préservation des caractéristiques de notre patrimoine et de nos paysages, ainsi que de valoriser notre paysage beaujolais.

En lien avec la Mairie de Villié Morgon et la CCRB, l'association « **Chemins et Racines** » portera ce recensement sur notre commune.

Vous êtes sensible à ce qui fait la richesse de notre paysage ? Vous avez le souci de transmettre ces éléments aux générations suivantes ?

Rejoignez l'équipe de « Chemins et Racines » pour réaliser cet inventaire.

Les bénévoles vont répertorier sur le terrain les monuments anciens et contemporains : calvaires, lavoirs, cadoles, objets, bâtiments remarquables etc...

Pour tout renseignement, contactez Véronique TOURNIER par téléphone au 06.32.23.51.29 ou par Mail à vtournier@aol.com

Travail d'équipe...

Il était une fois, quatre individus qui s'appelaient : Tout Le Monde, Quelqu'un, Chacun et Personne

Il y avait un travail important à effectuer et on a demandé à Tout Le Monde de le faire.

Tout Le Monde était persuadé que Quelqu'un le ferait.

Chacun pouvait l'avoir fait, mais ce fut Personne qui le fit.

Quelqu'un se fâcha parce que c'était le travail de Tout Le Monde.

Tout Le Monde pensa que Chacun pouvait le faire, mais Personne réalisa soudain que Tout Le Monde ne pouvait pas le faire.

En fin de compte, Tout Le Monde fit des reproches à Chacun parce que Personne n'avait fait ce que Quelqu'un aurait pu faire.

MORALITE :

Sans vouloir engueuler Tout Le Monde,

Il serait bon que Chacun fasse ce qu'il doit faire, sans nourrir l'espoir que Quelqu'un le ferait à sa place.

Car l'expérience montre que là où l'on attend Quelqu'un, généralement on ne trouve Personne.

Auteur inconnu

Agenda

Novembre

- Dimanche 8 Loto du Basket
14h00, Salle des fêtes
- Mercredi 11 11h00 Commémoration Armistice 1918
Fête foraine et foire commerciale
Caveau en matinée : Cru Morgon : présentation du millésime 2009 par climat.
Salle des fêtes :
10h00 à 17h00 Jeux en bois
15h00 cours de cuisine public et gratuit
- Mercredi 11 Portes ouvertes au Tir à l'Arc
Salle des Sports
- Samedi 14 L'Heure du Conte
Bibliothèque, 11h00
Journée nationale des assistantes maternelles
Salle des fêtes
- Dimanche 22 Loto du comité d'Entraide
Salle des fêtes

Décembre

- Samedi 5 Vente de Sapins et d'huîtres
Sou des Ecoles
- Samedi 5 et Concert de la Chorale *In Vino Musica*
Dimanche 6 Salle des fêtes
- Vendredi 11 Arbre de Noël de la Halte Garderie
« Les P'tits Bouchons »
Salle des fêtes
- Samedi 12 L'Heure du Conte
Bibliothèque, 11h00
- Vendredi 18 Célébration du 50^{ème} anniversaire du
Collège JC Ruet
18h00, au Collège
- Vendredi 18 Spectacle de l'Ecole Saint-Joseph
Salle des fêtes

Janvier

- Vendredi 8 Vœux du Conseil Municipal
19h00, Salle des fêtes
- Samedi 9 Passage du Flambeau

Etat Civil

Naissances

- 28 mai 2009 Joana Victoire PERAT
- 30 juin 2009 Sasha Patrick PICARD DESIGAUX
- 7 juillet 2009 Sharline BUILLAT
- 10 juillet 2009 Lali ELARI
- 13 août 2009 Maël BAS DIT NUGUES
- 31 août 2009 Chloé PARRAIN
- 8 septembre 2009 Victor Baptiste Georges CONDEMINÉ
- 17 septembre 2009 Jade Séréna Marie MERCIER
- 2 octobre 2009 Rayan VIVES

Mariages

Catherine HENNE & Jacques BEGOT
20 juin 2009

Adeline SALES & Daniel JANDA
20 juin 2009

Elodie NOYER & Aurélien GRAVALLON
27 juin 2009

Françoise MATRAY & Eric GOUBEL
11 juillet 2009

Karine BERNARD & Franck BRONZINO
25 juillet 2009

Stéphanie BADEZ & Sylvain GIMARET
1 août 2009

Brigitte TAILLON & Bernard CHAGNY
8 août 2009

Emilie DENIS & Thomas RAYNARD
22 août 2009

Camille FONTANNE & Sébastien RECOUDES
27 août 2009

Audrey BENOIT & Guillaume AIGRAIN
26 septembre 2009

Décès

- 13 juin 2009 Marie Francine LAMURE Veuve LATHUILLERE
- 20 juin 2009 René FOREST
- 12 juillet 2009 Léonie Marie Emilie FOURNIER née MAZET
- 26 septembre 2009 Georges GAY
- 6 octobre 2009 Maria Clothilde DUTOUR veuve COLLONGE